

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 5 mars 2018, le règlement suivant :

Règlement 1056-18 autorisant la réalisation d'une étude des mesures de débits du secteur Ouest du périmètre urbain de la Ville, et pour ce faire, un emprunt au montant de 70 678 \$, remboursable en 20 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 11 juin 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 12^e jour de juin 2018

Céline LeBlanc
Greffière